

Cérémonie de présentation des vœux
Samedi 26 janvier 2008
Allocution de Christophe Durand
Conseiller général du Canton de Cormeilles – Montigny
Président de la commission sport – jeunesse
Délégué aux nouvelles technologies

Mesdames et Messieurs,
Mes Chers Amis,

Tout d'abord, je vous remercie d'avoir répondu toujours aussi nombreux à mon invitation, et même encore plus nombreux cette année, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux du canton, ici à Cormeilles-en-Parisis.

Tout comme certains d'entre vous, j'étais ce matin au côté d'Elie Lamielle et de son équipe, qui souhaitent leurs bons vœux aux associations et personnalités de Montigny-lès-Cormeilles.

Et je remercie d'ailleurs Elie pour les relations fructueuses que nous avons et son relais sur le terrain.

Ceci montre bien, s'il en était encore nécessaire, que je poursuis le même objectif à Cormeilles, comme à Montigny, celui de la proximité, sans parti pris, ni arrière pensée.

Je souhaite bien sûr remercier l'ensemble des personnalités du canton, les élus du Département, les responsables d'associations et les entrepreneurs qui nous font le plaisir d'être avec nous cet après-midi.

Mais je vous saluerais plus cordialement dans quelques minutes, puisque je vais tout de suite laisser la parole à François SCCELLIER, mon Président, le Président du Conseil général et Député, que je remercie très sincèrement d'être cette année encore à mes côtés.

Merci, à tout de suite.

Intervention de François Scellier

Merci beaucoup Président.

- Madame Lucienne Malovry, Sénateur-maire de Corneilles-en-Parisis - merci chère Lucienne d'avoir mis à ma disposition cette grande salle Emy-lès-Pré ;
- Cher Président SCCELLIER,
- Monsieur Jean BARDET, Député du Val d'Oise et Conseiller régional d'Ile de France - cher Jean, merci beaucoup pour ta fidèle présence ;
- Monsieur Jean FERRIER, Maire-honoraire de Corneilles-en-Parisis ;
- Monsieur VERITER ; Maire-honoraire de Corneilles-en-Parisis ;

Messieurs les Maires de notre Communauté de Commune du Parisis :

- Maurice CHEVIGNY, Maire de la Frette-sur-Seine et Président de la Communauté de Communes ;
- Raymond LAVAUD, Maire de Beauchamp et vice-président du Conseil général - merci cher collègue pour ta présence ;
- Patrick BARBE, Maire d'Herblay et Conseiller général, merci également cher collègue ;
- Monsieur Robert HUE, Sénateur-maire de Montigny-les-Corneilles et Michel VALLADE, Maire de Pierrelaye se sont excusé et m'ont demandé de vous saluer.

Je n'oublie pas bien sûr les élus municipaux, Conseillers et Adjoints, de Corneilles et de Montigny que je remercie d'être à mes côtés ainsi que les élus de nos villes voisines de la Communauté de Communes du Parisis.

Je salue également et remercie :

- Les représentants des Centres de Secours de Corneilles (le Major Langlais et l'Adjudant-chef Oudin) et de Montigny (le Major Tourgis) ;
- Les représentants de la Police et de la Gendarmerie ;
- Les Principaux de collège (Collège Jacques Daguerre : Madame Pellicer - Collège Louis Hayet : Madame Garcia Lejan - Collège Louis Aragon : Monsieur Buatois – Collège Camille Claudel : Madame Gauthier – Collège Saint-Charles : Monsieur Duchenois) ;
- Alain Herbet, Directeur des Sports au Conseil général et ses collaboratrices (Nadège Jouvin et Isabelle Ozane) ;
- Dominique Guyon, Directeur du Cdfas ;
- Marilynne Fine qui travaille à mes côtés ;
- Nadine Rauffet, Directrice générale des services de Corneilles, et les collaborateurs de la Mairie de Corneilles ;
- Ainsi que tous les Présidents, Responsables d'associations et membres d'Association qui sont très nombreux cette après-midi, et je vous en remercie tout particulièrement ainsi que les commerçants et chefs d'entreprises qui ont réussi à se libérer un samedi après-midi.
- Je salue également et remercie les Présidents du Lions Club et du Rotary Club de Corneilles-Argenteuil.
- Je salue également tous mes amis qui sont nombreux cette après-midi.

Alors, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, cette traditionnelle rencontre de début d'année, au-delà de son caractère que je souhaite toujours très convivial – et je vais donc m'efforcer à ne pas faire un trop long discours – cette cérémonie me permet de faire avec vous un point, je serais même tenté de dire un point d'étape, sur notre Département, sur les grands dossiers, sur les initiatives et les actions que nous avons conduites au service

des Valdoisiens et plus particulièrement à votre service, chers Cormeillais et chers Ignymontains.

Simplement pour replacer le contexte de ce début d'année 2008, outre les deux rendez-vous électoraux majeurs pour nos villes et notre Département que seront dans quelques semaines les élections municipales et cantonales, mais j'en dirais bien sûr quelques mots tout à l'heure, cette année est une année toute particulière pour notre Département, puisque nous avons célébré en octobre dernier les 40 ans du Conseil général du Val d'Oise.

Car contrairement à la plupart des Départements français, le Val d'Oise est une jeune collectivité territoriale :

- jeune par son âge,
- mais également, jeune par l'âge de sa population ; c'est le Département le plus jeune de France métropolitaine, je le rappelle souvent, mais la moyenne d'âge des Valdoisiens est aujourd'hui est de 36 ans.

Et ces vœux sont l'occasion de mesurer avec vous le chemin parcouru et d'évoquer les grands défis pour les années à venir.

Car les événements qui ont marqué depuis la 1^{ère} séance du Conseil général le 4 octobre 1967 ont été nombreux, et ils ont conduit le Conseil général à devenir une institution vivante et démocratique participant de manière active à la vie quotidienne des Valdoisiens.

Pour donner deux chiffres et matérialiser ce chemin parcouru, vous ne le savez peut-être pas, mais le budget de notre Département a été multiplié par environ 6,5 en 40 ans, passant de l'équivalent de 20 millions d'euros en 1967 à 1 milliard 269 millions d'euros en 2008.

1 milliard 269 millions d'euros, c'est le budget que la Majorité Départementale a voté pour cette année, ce qui correspond en gros à 1000 € par habitant.

Alors bien sûr, au fil du temps, le Conseil général a acquis de nouvelles compétences, par les différentes lois de décentralisation ; mais il s'est surtout donné, des compétences de plus en plus vastes.

Ce qui lui a permis de faire aboutir des projets majeurs dans tous les domaines de préoccupation des Valdoisiens : pour l'emploi, pour l'éducation, pour les transports et le logement, pour la culture et le sport, pour la sécurité, pour le développement durable, et toujours en s'attachant aux spécificités des territoires de notre Département.

Je vais m'attarder quelques instant sur l'éducation et sur la politique volontariste de la Majorité Départementale pour la réussite scolaire des jeunes Vadoisiens.

Car, comme je le disais à l'instant, dans le Département le plus jeune de France, l'éducation est naturellement pour nous une priorité et nous ne ménages pas nos efforts pour la favoriser.

Parce que nous considérons que l'école, au sens large, est le préalable indispensable à la bonne insertion dans le marché de l'emploi, mais surtout que l'école prépare les nouvelles générations à s'intégrer dans la société avec ses savoirs, avec ses normes et ses valeurs.

Nous connaissons tous d'ailleurs ce mot de Jules Ferry aux enseignants qui disait « Messieurs, ce que nous vous demandons à tous, c'est de nous faire des hommes avant de nous faire des grammairiens ».

Voilà pourquoi nous consacrons à l'éducation dans sa globalité près de 100 millions d'euros par an. Et ce budget a d'ailleurs été en augmentation de 13% sur la période de ce mandat 2001-2008.

Mais l'argent n'est pas tous, nous le savons.

Et, nous devons, nous élus cantonaux et municipaux, prendre toute notre place dans cette démarche qui met l'enseignement au centre du développement des individus, car il est de notre responsabilité de réfléchir sur ce que nous pouvons proposer pour faire avancer cette question qui reste un véritable enjeu d'avenir.

Et nous y travaillons :

- nous réfléchissons sur le tutorat pour développer encore plus l'accompagnement scolaire,
- sur des nouvelles formes d'études surveillées,
- mais également sur la réponse à ce défi qui vise à augmenter le nombre de demi-pensionnaires dans certains collèges situés dans des quartiers moins favorisés. C'est par exemple le cas du collège Aragon à Montigny. Et sur ce point, la prise en compte des ressources des familles doit nous permettre de renforcer l'équité sociale. C'est notre objectif.

Donc ceci est le travail des élus. Mais l'école, au sens large, doit être un espace décloisonné où les parents, les enfants, et bien sûr les professeurs, les équipes d'encadrement pédagogique doivent se rencontrer et assumer, en toute responsabilité, chacun au niveau qui est le sien, cette mission collective.

Et j'en profite pour saluer de nouveau et remercier les principaux de collèges et également les parents d'élèves avec qui je travaille d'une manière, je pense constructive, dans les conseils d'administration des collèges.

Pour parler justement des collèges, vous le savez, ils sont au nombre de quatre dans notre canton : deux à Cormeilles et deux à Montigny.

Le collège Camille Claudel à Montigny a été restructuré, il y a maintenant un an. C'était un ancien collège, la restructuration a été lourde, avec un coût de travaux qui a dépassé les 5,5 millions d'euros.

A Cormeilles, le collège Daguerre va également être restructuré. Nous sommes actuellement en phase d'étude et de diagnostic pour définir clairement la taille et les effectifs de ce futur collège rénové. Les travaux devraient commencer en août 2009. Là aussi, il s'agira d'une restructuration lourde, en site occupé qui durera 20 mois, avec un coût de travaux estimé à plus de 4 millions d'euros.

Mais l'intervention du Conseil général du Val d'Oise ne se limite pas qu'à son domaine propre de compétence, puisque nous aidons tous les communes qui réhabilitent et adaptent leur patrimoine scolaire ou qui équipent leurs écoles en matériel informatique.

C'est le cas du groupe scolaire Paul Bert à Montigny dont certaines classes ont été rénovées.

Nous avons également inauguré le 1^{er} septembre dernier le groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry au Bois Rochefort à Cormeilles, premier équipement public dans ce quartier, qui a permis d'accueillir les enfants des nouveaux habitants.

Et comme tout équipement structurant, cette école n'aurait pu voir le jour sans le soutien des collectivités territoriales, et notamment du Département.

Quelques mots maintenant sur le sport, commission que je préside.

Là aussi, dans ce domaine, le Conseil Général mène une politique réellement volontariste en faveur de toutes les composantes du monde sportif départemental et communal, que ce soit le sport de masse comme le sport de haut niveau, et je veille à cette équité tout particulièrement.

Et là, nous ne sommes pas non plus dans le cadre d'une compétence obligatoire pour un Département. Et pourtant, le Val d'Oise est le tout premier Département français à consacrer pour le sport autant par an et par habitant, soit 17,64 euros quand vous savez que la moyenne nationale est de 10,49 euros.

Et je rappelle que ces chiffres sont tout à fait sérieux et crédibles. Ils ont été communiqués par l'Assemblée des Départements de France et l'Association Sport et Territoires.

Ce sont donc 30 à 40 équipements sportifs et de loisirs qui sont construits ou réhabilités chaque année par les communes ou les intercommunalités, et qui sont soutenus financièrement par le Département.

Dans notre canton, nous avons inauguré il y a quelques mois la réhabilitation du gymnase Pierre Carlier à Montigny et la construction des cours de tennis couverts à Cormeilles. Tous deux soutenus par le Conseil général.

Mais au-delà de ces infrastructures primordiales pour une pratique organisée, structurées, intégrative, le Val d'Oise, c'est aussi et surtout 235 000 licenciés dans 1 000 clubs ou associations et 350 000 pratiquants occasionnels, qui bénéficient également d'un soutien affirmé de notre institution pour le fonctionnement et pour l'achat de matériel.

Et à Cormeilles comme à Montigny, on peut dire également que le sport se porte bien : il y a 7 000 licenciés dans 55 clubs ou associations.

Le sport de haut niveau demeure également, comme je le disais, la priorité du Conseil général, en aidant les meilleurs clubs du Département, mais aussi individuellement les sportifs inscrits sur les listes ministérielles.

Nous avons deux clubs dit « promotionnels » dans le canton : le volley féminin à Montigny et la boxe anglaise à Cormeilles.

Ce sont également 4 jeunes sportifs de haut niveau, qui bénéficient d'une bourse du Département.

Et je remercie, et félicite ces sportifs, qu'ils soient de haut niveau ou d'un niveau moindre, de porter à travers leur sport, haut les couleurs de nos deux villes et de notre Département.

Alors, je pourrais vous parler également des 150 manifestations sportives qui ont lieu dans les communes chaque année et qui sont soutenu par le Département, je pourrais également vous parler du Cdfas, le Centre Départemental de Formation et d'Animations Sportives que je préside, mais je ne voudrais pas être trop long sur le sport en Val d'Oise, sujet qui vous l'avez compris, me passionne.

Mais je crois que simplement et modestement, l'on peut affirmer que par ses résultats individuels et collectifs, par la diversité des pratiques, par la qualité de ses équipements, par le nombre de manifestation d'envergure, le Val d'Oise est sans aucun doute l'un des Départements français les plus sportifs.

Même si Mesdames et Messieurs les Présidents de club, je connais parfaitement vos contraintes et je sais que ce n'est pas facile tous les jours d'être Président ou responsable d'un club sportif.

Car je vous le concède, beaucoup reste encore à faire et le monde sportif et nos concitoyens attendent que nous poursuivions les efforts mais aussi que nous adaptions nos dispositifs de soutien aux évolutions de notre société.

Tache à laquelle je m'attellerais avec beaucoup de plaisir, si les électeurs, bien sûr, m'en donnent la possibilité.

Et je tiens d'ailleurs à remercier les deux Directeurs avec lesquels je travail au quotidien, Alain Herbet, Directeur des Sports au Conseil général et Dominique Guyon, Directeur du Cdfas.

Donc vous le voyez bien, Mesdames et Messieurs, bien au-delà du sport et sans remonter jusqu'il y a 40 ans, le territoire du Val d'Oise se transforme en profondeur, et nous le constatons également à notre niveau, au niveau de Corneilles et de Montigny :

- avec une croissance démographique accélérée et un rajeunissement des habitants,
- avec une volonté de développement économique,
- et le pendant à cette urbanisation, l'émergence de demandes nouvelles dans le domaine de la culture, de la petite enfance, et bien d'autres attentes légitimes auxquelles il faut répondre.

Mais c'est également l'émergence de préoccupations nouvelles et justifiées, notamment dans le domaine de l'environnement et de la protection de notre qualité de vie.

D'ailleurs, dans le cadre de la campagne pour les élections cantonales, le groupe UVO, dont j'ai l'honneur d'avoir été choisi par mes collègues pour en être le porte-parole, le groupe UVO s'est engagé à faire du Val d'Oise un Département modèle en matière d'environnement.

Différentes propositions seront soumises aux électeurs, notamment celle de proposer aux maires des communes un cadre d'organisation permettant de regrouper tous les citoyens

désireux de s'engager dans le domaine environnemental. Et nous savons qu'ils sont nombreux.

Et afin que cela ne reste pas simplement une vaine promesse, mais bien un engagement concret, Président SCELLIER, vous avez souhaité que les choses aillent vite et que le dispositif soit mis en place au lendemain des élections.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle vous venez de déposer avec Yves Jégo, Député de la Seine et Marne, une proposition de loi relative à l'institution de ce que vous appelez des "Gardes écologiques communaux".

Toujours dans le domaine de l'environnement et de notre cadre de vie, je voudrais également évoquer la prise de position forte qu'à le Conseil général sur le remblaiement de la Carrière Lambert, et cela j'y tiens tout particulièrement.

Car j'en suis persuadé, nous ne pouvons accepter de supporter et de faire supporter aux générations futures les nuisances émanant d'un projet de remblaiement connu depuis des décennies.

L'impact environnemental est trop important pour avoir une vision étrequée des enjeux et des investissements à engager, pour les traiter correctement.

Et c'est cette position que je défends fermement au sein du groupe de pilotage mis en place il y a maintenant deux ans.

Et je propose même, que le remblaiement partiel puisse être un des scénarii présenté par le cabinet d'étude qui a été mandaté par la société Placoplatre.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, ce sont des engagements forts et concrets. D'autres sont plus symboliques : nous allons proposer de planter dans notre Département un arbre pour chaque naissance, mais également nous allons développer les énergies propres pour les bâtiments publics : quelques collèges seront d'ailleurs en expérimentation prochainement.

Car l'environnement est une des priorités des Français, que notre Département devienne un éco-département, c'est une des priorités de la Majorité Départementale.

Tout autre dossier maintenant :

Je parlais à l'instant des initiatives du Conseil général sur chaque territoires de notre Département. Je voudrais faire un point sur un des gros sujet qui mobilise les Conseillers généraux depuis maintenant 3 ans, celui de notre projet d'ensemble, c'est-à-dire notre volonté d'affirmer nos politiques et d'affiner nos politiques, en fonction des spécificités de chaque bassin de vie de notre Département.

Je vous en avais déjà parlé à cette tribune l'année dernière, nous avons consulté les Valdoisiens en 2003 et en 2007. Pour information, plus de 23 000 questionnaires ont été renvoyés l'année dernière. Et je sais que beaucoup de Cormeillais et d'Ignymontains y ont contribué.

Je crois que c'est un bel exercice de démocratie direct qui nous permet d'enrichir et de matérialiser ce projet d'ensemble.

Et même si nous sommes qu'au début de cette concrétisation, nous nous sommes fixés comme objectif 2015, il y a déjà un bilan très positif.

Et pour notre territoire des Rives de Seine dont j'anime les commissions de travail, nous soutenons de nombreux projets phares pour cette partie du Département :

- Je pense à l'arrivée du tramway à Bezons en 2011 et à l'aménagement de la tête de pont et surtout les transports en commun pour que nous puissions, nous, Cormeillais, Ignymontains, Frettois, Beauchampoises, Herblaisiens, profiter de l'élan économique que cela va apporter ;
- Je pense également au lancement dans les prochains mois d'une école de la 2^e Chance, dossier que j'ai porté. C'est une structure qui vise à lutter contre le chômage des jeunes qui ont quitté l'école sans qualification en leur offrant un parcours personnalisé en alternance entre école et entreprise. La première Ecole de la 2^e Chance sera implantée à Argenteuil mais elle irriguera tout le bassin des Rives de Seine.

Car nous le voyons bien, au-delà des grands enjeux d'infrastructure, notre territoire doit aussi renforcer sa vocation d'emplois.

Vous ne le savez peut-être pas, mais c'est le Département du Val d'Oise qui a enregistré le taux de progression le plus important parmi tous les départements d'Ile de France pour le nombre de création d'entreprises. 4 635 entreprises ont été créées ou reprises dans le Département en 2006.

Notre canton en a bien sûr bénéficié avec une augmentation de 11% des emplois locaux sur les 5 dernières années, mais il faut encore aller plus loin.

Et c'est pour cela que nous sommes au côté des communes en appuyant le développement de nouveaux pôles d'activités comme celui des Bois Rochefort à Corneilles qui s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques exemples, qui montrent bien que nous sommes dans une dynamique de projets collectifs, de développement durable, en partenariat avec les autres collectivités et plus particulièrement en partenariat avec les villes.

Cependant, je vous rassure, cette satisfaction n'est pas béate, car elle est aussi rendue difficile par une double contrainte.

La première contrainte, est de mener à bien ces actions en complément des priorités majeures que le Département conduit dans le cadre de l'élargissement constant de ses compétences obligatoires.

Mais surtout, la seconde contrainte, est de respecter le contribuable Valdoisien, en s'interdisant cette année encore d'augmenter la pression fiscale.

Car j'en suis persuadé, c'est une ardente nécessité, les collectivités locales doivent rationaliser leur fonctionnement et adapter leurs politiques aux besoins nouveaux des citoyens sans pour autant faire sans cesse appel à l'impôt.

Voilà pourquoi c'est la 12^e année consécutive que le Conseil général fait le choix politique de garder les mêmes taux pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et non-bâti et la taxe professionnelle, tout en continuant pour autant à mobiliser les moyens nécessaires à assumer ses missions.

Et ces missions, ce sont également des actions de proximité, peut-être plus modestes, mais tout aussi importante, en direction des communes ou des associations.

Simplement pour vous donner qu'un chiffre, c'est plus de 2 millions d'euros de subventions ou de soutien du Conseil général à des projets communaux et associatifs, pour nos deux villes, qui ont été attribués en 2007.

Je pense notamment :

- à l'extension du centre de loisirs, route Stratégique à Cormeilles ;
- ou aux travaux d'aménagement de la rue Jacques Verniol à Montigny ;
- mais également dans le domaine du logement, où nous avons aidés au financement de l'opération de construction de 28 logements sociaux à la Croix Blanche à Montigny.

Cela montre bien que le Département est une collectivité proche de ses habitants et à l'écoute de leurs préoccupations.

Et je vous avoue qu'en tant que Conseiller général, je commence à être un peu agacé qu'on nous ressorte ce serpent de mer, tous les 2 ou 3 ans, qu'est la suppression des départements.

Supprimer les départements reviendrait à supprimer 72% des investissements publics de la nation. Au seul titre des aides sociales, les départements dépensent sur une année 27 milliards d'euros. C'est le prix du maintien de la cohésion sociale.

De plus, je vous rappelle que depuis 25 ans, les gouvernements successifs, qu'ils soient de gauche ou de droite ont transféré aux départements les compétences que l'Etat ne pouvait plus ou ne savait plus assumer.

Alors que Monsieur ATTALI, qui a posé comme une des mesures phares de son rapport sur la libération de la croissance, la suppression des départements, nous explique quelles collectivités devraient prendre le relais, avec quels moyens ?

La compétitivité de notre pays relève d'abord d'une politique économique et industrielle. Nous voulons des propositions qui soutiennent la croissance, qui relancent les marchés, qui créent des emplois, qui restaurent le pouvoir d'achat des Français, et qui ouvrent de nouvelles pistes de recherche pour notre économie.

Voilà ce que les Français aujourd'hui exigent du Gouvernement et du Chef de l'Etat, mais également des élus locaux : des réponses concrètes à leurs préoccupations plutôt que des expérimentations hasardeuses.

C'est dit !

Je voudrais maintenant, et j'en ai presque terminé, m'adresser plus particulièrement au monde associatif.

Je vois que de nombreux responsables d'associations sont présents cette après-midi et je les en remercie. D'autres se sont cordialement excusés, étant retenu justement par leurs responsabilités associatives.

Je vous rappelle, que dans notre canton, ce sont près de 250 associations qui sont un formidable vecteur d'animations culturelles, sportives, sociales, ludiques, renforçant ainsi l'identité et la vitalité de Montigny, de Cormeilles et bien au-delà.

Et je souhaite sincèrement vous exprimer ma reconnaissance, à vous bénévoles.

Alors, il est vrai, je le fais régulièrement dès que l'occasion m'en ait donnée, et le plus souvent au monde sportif, mais ces remerciements sont réellement sincères.

Car nous le savons tous, il ne pourrait pas y avoir de pratiques culturelles ou sportives, de soutien social et solidaire, sans votre dévouement au quotidien, vous, responsable et bénévoles associatifs.

Et je tenais à vous en remercier de nouveau.

Pour finir, je le disais en introduction, cette année va être une année d'enjeux électoraux primordiaux pour nos villes et notre Département.

Les 9 et 16 mars prochains, en même temps que les élections municipales, au même endroit, vous élirez votre Conseiller général pour les six prochaines années.

Vous avez pu le constater, j'ai exercé cette fonction avec passion et dévouement à Cormeilles comme à Montigny, toujours dans l'intérêt général et au-delà de tout clivage politique.

Et au fil des années, j'ai pu mesurer la responsabilité qui était la mienne et l'engagement sans faille qu'elle exige au quotidien.

J'ai tenu à être toujours présent sur le terrain et en concertation avec vous.

Et les échanges positifs que nous avons eus, mais aussi les fortes attentes que vous avez exprimées, et pour certains les encouragements et marques de sympathie que vous m'avez adressés, m'ont décidé à me présenter une deuxième fois à vos suffrages.

Et cette année, Sylvie NOLLOT, ma suppléante, sera à mes côtés et je la remercie beaucoup.

Comme nous ne sommes pas là dans une réunion de campagne, je ne vais pas vous présenter cet après-midi un programme électoral pour le canton, mais sachez que dans la continuité de mon action, c'est donc un projet cohérent et ambitieux pour les Cormeillais et les Ignymontains que je vous proposerai dans les prochains jours.

Je serai fidèle à ma méthode : ces projets, ces envies, sont le fruit d'un travail collectif d'écoute et des rencontres que nous avons eues au cours de ces 7 années.

Cette ambition pour les Cormeillais et les Ignymontains sera sans exclusive, voilà pourquoi, vous le comprendrez, je ne serai sur aucune des listes municipales, ni à Cormeilles, ni à Montigny.

Voilà mes Chers Amis, j'espère ne pas avoir été trop long. Je vous renouvelle mon engagement plein et entier.

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, une très bonne et heureuse année 2008, une bonne santé et la réussite pour l'ensemble de vos projets, pour l'ensemble de nos projets, pour Cormeilles, pour Montigny, pour le Val d'Oise et pour la France.

Merci de votre attention.